

# le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

JEUDI 15 MARS 1979 - N° 874

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

## Avancée et limites de la construction européenne

Au cours du Conseil européen qui vient de se tenir à Paris, les chefs d'Etat et de gouvernement des Neuf ont décidé de la mise en place — effective depuis ce lundi — d'un «mécanisme de change du système monétaire européen». Ce système marque une avancée dans la construction européenne, avec aussi des limites (non-participation de la Grande-Bretagne entre autres...).

Lire en page 5

## Comment faire céder le coriace patron de l'UAP ?

Lire en page 4

## Dans le Quotidien du Peuple du samedi 10 mars

Contraires au sein du peuple : Les révolutionnaires et l'Europe (suite)

### Enquête :

Après la grève des centres de tri de la région parisienne : le point avec les postiers

A partir de demain, notre enquête : Un mois après la chute du régime du Shah : OU VA L'IRAN ?

## Usinor confirme la fermeture de l'aciérie de Denain : 5 000 chômeurs de plus

# Les sidérurgistes sauront faire plier Barre



Lors de la manifestation de samedi dernier à Denain, de nombreux travailleurs démontraient leur solidarité avec les sidérurgistes. Ici des ouvriers de la construction - bois.

Confirmant les propos de Barre, samedi, selon lesquels les licenciements dans la sidérurgie auraient bien lieu dans les dates prévues, Etchegaray, PDG d'Usinor, vient de préciser officiellement la fermeture de l'aciérie de Denain avant la fin de cette année ! C'est autrement dit 5 000 travailleurs qui sont menacés de se retrouver au chômage !

Pour mieux faire passer la pilule, Etchegaray a mis au point un soit-disant «plan social», qui ne manque pas de cynisme : quelque 600 travailleurs se voient proposer un «emploi» à des dizaines, voir des centaines de kilomètres de chez eux, (Dunkerque, Fos-sur-Mer...) ; un peu moins de 2 000 seraient parqués dans des unités de formation et de reconversion label Usinor, autrement dit des parcs à chômeurs.

Enfin, Usinor a tout simplement décidé que 1 100 travailleurs seraient «volontaires» pour partir... sans préciser où toutefois, et pour cause, 800 autres sidérurgistes étant mis en pré-retraite avec les salaires que l'on sait !

En quelques jours, les sidérurgistes, de Denain en particulier, ont fait une riche expérience. Après l'unité et la force de la riposte aux provocations policières, réalisées dans les heures qui ont suivi celles-ci, ils ont pu également voir quelle attitude le PCF prenait à l'égard de leur lutte. Cette attitude révoite de très larges couches de travailleurs, pas seulement les sidérurgistes.

- Un tract de la CFDT - Usinor - Denain déclare : «La manif du 10 à Denain : les travailleurs scandalisés».
- Lettre ouverte de sidérurgistes de Denain à l'intersyndicale

Lire en page 3

## Après le voyage de Carter au Proche-Orient

### UN PROJET DE «PAIX» CONTRE LE PEUPLE PALESTINIEN

Carter est rentré satisfait de son opération diplomatique de ces derniers jours au Proche-Orient. Sadate a accepté l'ensemble des propositions américaines. Le sort de ce traité égypto-israélien dépend donc maintenant de la décision que doivent prendre le gouvernement et le parlement israéliens. Il restait, semble-t-il, trois points de divergence : le mode d'application de l'autonomie interne dans la bande de Gaza, le pétrole du Sinaï et la date de l'échange d'ambassadeurs entre Israël et l'Egypte.

Alors que l'on entend parler ces jours-ci des «espoirs de paix» au Proche-Orient, ces manœuvres diplomatiques américaines en vue de la signature d'un traité de paix entre l'Egypte et Israël se font contre le peuple palestinien qui a de diverses manières au cours du voyage de Carter, dénoncé le mépris qui est fait de ses droits fondamentaux.

«L'autonomie de la Cisjordanie» selon Bégin : un témoignage de Felicia Langer, avocate antisioniste

Lire en page 6

# Les cantonales en Seine-Saint-Denis DES FAILLES DANS L'HEGEMONIE DU PCF

Par Didier DELORME

Dimanche 18 mars se déroulera le premier tour des élections cantonales. Il s'agit de renouveler pour moitié le conseil général de chaque département. Dans le *Quotidien du Peuple* du 24 février, nous avons précisé quels sont les enjeux au plan national de ces élections. Cependant, la surreprésentation du PCF au Conseil général (28 élus sur 40) fait du département de la Seine-Saint-Denis un cas particulier.

Le PCF, qui ne risque pas d'être inquiété, tient cependant à soigner son score. Son recul de plus de 3 % lors des dernières législatives lui a donné à réfléchir, et son souci d'apparaître en gestionnaire méritant, exemplaire, l'oblige à mener une campagne serrée. Pour lui, une stagnation globale de son score serait largement compensée par le gain d'un siège.

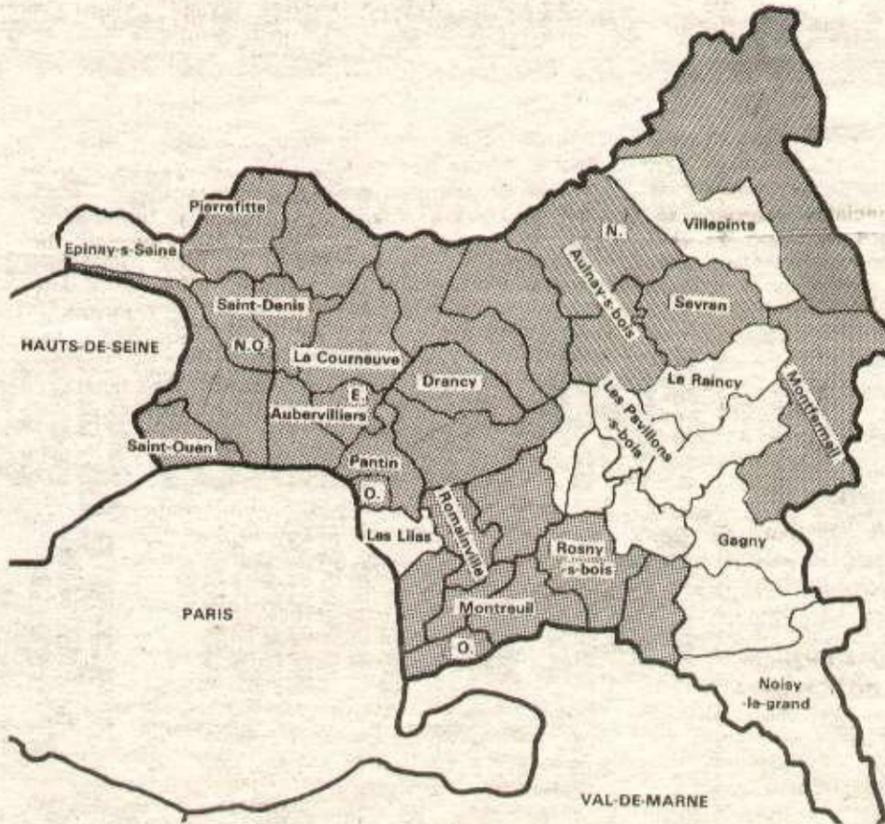
Sur les 20 cantons à renouveler, le PCF en administre 13, le PS deux, et la droite cinq. Au premier tour le PCF est assuré d'emporter au moins six sièges et devrait conserver les sept autres au second. Le PS retrouvera ses deux sièges au second tour. En revanche, la droite est en mauvaise posture dans trois cantons : Noisy-le-Grand, Gagny, et Villepinte.

A Noisy-le-Grand, le PCF pourrait bien l'emporter et à Villepinte confirmer sa courte victoire

des dernières municipales.

Toutefois, ces trois cantons ont tous été l'objet de querelles entre les partis de l'Union de la gauche. A Villepinte le PCF reproche à un adjoint socialiste de rompre le contrat communal et lors de la cantonale partielle de Noisy-le-Grand, Marie-Thérèse Goutmann candidate du PCF a été battue faute d'un report suffisant des voix socialistes.

A Gagny, la bataille sera encore plus difficile. A l'occasion de l'élection partielle des 19 et 26 novembre



1978, le PCF a été battu (50,05 %) par le RPR alors d'une courte tête qu'au premier tour la gau-

che totalisait 58,51 % des voix. Rendu amer par cet échec, le PCF accuse le PS de «boycottage du candidat d'union». Il s'en suit une vive polémique entre le PS, qui explique la défaite par «un report d'abstentionnistes vers la droite», et le PC qui affirme que les candidats PS et RPR se sont rencontrés avant le second tour. Le PS se déclare fidèle à l'Union mais souligne que

«le PC ne peut pas continuellement dire que le PS vire à droite et l'attaquer puis s'étonner que les électeurs socialistes ne votent pas pour lui».

Cette logique de désunion rendrait-elle problématique la réélection de certains candidats du PCF ? La forte implantation de ce parti et les désaccords parmi les sociaux-démocrates comme à Sevran rendent cette hypothèse encore improbable. Cependant le gain de nouveaux sièges pour le PCF est rendu incertain. La majorité espère profiter de la situation mais tempère ses déclarations confiantes en déplorant son «manque de moyens financiers». Le PS crie bien fort qu'il ne pratiquera pas «l'unité bâtarde» : il reste partisan de l'Union faute de pouvoir faire cavalier seul.

La majorité comme le PS savent le PC encore trop puissant en Seine-Saint-Denis pour affirmer plus haut leurs ambitions.

Le PCF quant à lui doit mener la bataille sur deux fronts : pour gagner de nouveaux sièges, mais aussi pour endiguer les pertes de voix, encore restreintes dans ses bastions.

En témoigne la campagne lancée depuis le 15 février à Saint-Ouen où J.P. Heinen ex-ouvrier de Chaix se présente à la place de Paulette Fost députée PCF.

## LA LOURDE PRESENCE DU PCF

En Seine-Saint-Denis, le PCF est de loin le parti le plus influent. Au premier tour des législatives de 78, il a obtenu environ 38 % des voix alors que le PS en a eu 19,5 %, le RPR 17,8 % et l'UDF 15,6 %. Certes,

le PCF recule de 3,55 % par rapport au même type de scrutin en 1973. Cependant, sa nette domination lui assure par le jeu électoral l'écrasante majorité des sièges électoraux.

La liste est édifiante : 9 députés sur 9, 4 sénateurs sur 6 (les deux autres sont socialistes), 28 conseillers généraux sur 40 (voir carte). Le PCF gère en outre 27 des 40 communes dont les plus importantes : Bobigny (le chef lieu), Montreuil, Saint-Denis, Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, la Courneuve, Drancy, Saint-Ouen, Pantin, Bagnolet, Sevran, Stains, Noisy-le-Grand, Noisy-le-Sec, Gagny, Clichy-sous-Bois, Dagny, le Blanc-Mesnil, Romainville, Neuilly-Plaisance, Rosny-sous-Bois, Montfermeil, l'Île Saint-Denis, Pierrefitte, Villepinte, Tremblay-lès-Gonesses et Villemateneuse.

La fédération de la Seine-Saint-Denis, seconde fédération du PCF, compterait, selon le PCF, 30 400 adhérents, dont 25 % ont moins d'un an de parti, regroupés en 1373 cellules pour moitié cellules d'entreprises (chiffres au 1<sup>er</sup> décembre 1978). Le dirigeant de cette fédération, le sénateur Garcia, déclare que le volume des cotisations encaissées atteint les 18 millions de centimes. Cette masse d'adhérents envahit toutes les associations et en particulier la CGT, la Confédération nationale du logement (CNL), les associations de parents d'élèves



Mini Beaubourg en Seine-Saint-Denis

(A.P.E.), l'Union des femmes françaises (UFF).

Cette double présence du PCF parmi les élus et les associations se renforce d'une influence non négligeable dans les administrations où de nombreux fonctionnaires sont «sensibles» à ses idées. Omniprésence lourde de conséquences pour les travailleurs. Ainsi, par exemple, le PCF est largement présent dans les offices HLM municipaux, préside le conseil d'administration HLM, participe à des sociétés HLM, est majoritaire à la CNL, crée au besoin des associations de locaux. Là où il gère, il demande d'accepter les hausses imposées par l'État ; là où il n'est pas

actionnaire, il appelle les associations à la lutte. Dans les deux cas, les loyers ne diffèrent guère, le PCF dispose ici de plus d'un moyen de faire accepter la crise.

L'information, la presse, le PCF en a en Seine-Saint-Denis le quasi monopole : il édite 93 actualités, hebdomadaire d'informations politiques et générales (six éditions tirées à 30 000 exemplaires, 80 000 lecteurs environ), des bulletins municipaux, des journaux de section, diffuse des tracts à de multiples occasions. Le PCF caressait ainsi, à Montreuil, le projet d'une radio municipale. S'il veut ignorer telle lutte qui échappe à son contrôle, qui en par-

lera ? Ce n'est pas dans 93 actualités que les communaux de Montreuil en lutte pour le 13<sup>e</sup> mois ont pu s'exprimer, que les jardiniers licenciés à Saint-Denis ont pu protester, que le comité de coordination des foyers de travailleurs immigrés pourra avancer ses revendications.

Le PCF utilise les luttes des travailleurs pour mettre en avant des solutions industrielles. A propos de Chaix, J.P. Heinen candidat à Saint-Ouen déclare : «Il y a un double aspect : il nous faut un patron, mais aussi nous faisons confiance aux travailleurs pour défendre l'intérêt national !». Et celui des travailleurs ?

### Une assemblée publique «extraordinaire»

L'affiche était prometteuse : «Avec la participation de 200 élus, assemblée publique extraordinaire du conseil général et des conseillers municipaux d'Aubervilliers, d'Aulnay, de Bobigny et de Saint-Denis». Le samedi 3 mars à la MJC de Bobigny, il s'agissait «d'alerter la population» sur la diminution du volume des subventions d'Etat.

Dans le bâtiment de style beaubourien, 300 personnes tout au plus garnissent les gradins. En dehors du car venu d'Aulnay et de quelques Balbyniens, l'assemblée publique n'a pas attiré les foules. A la tribune, une rangée de membres du PCF, élus locaux ou responsables de la MJC.

Valbon, conseiller général, donne le ton dès le début : «Seuls s'exprimeront les représentants des assemblées élues» ; cependant «à titre exceptionnel, un représentant du personnel de la MJC prendra la parole». Le conseiller dénonce le gouvernement qui, n'accordant que 8 % d'augmentation à sa participation pour 1979, rend impossible l'ouverture des deux centres à peine terminés à Bobigny et Aulnay. A la suite de son intervention, celles des quatre maires ajoutent quelques précisions sur la diminution des crédits et insistent surtout sur la «volonté destructrice du gouvernement». L'adjoint au maire de Bobigny ne peut s'empêcher de faire un hymne aux techniciens, ingénieurs et architectes, ces bâtisseurs de Bobigny.

Après une heure d'intervention, le projet de déclaration est adopté. Les assemblées y réaffirment bien leur volonté de poursuivre les actions, remercient les associations et personnalités qui soutiennent et mandatent le président du conseil général pour demander audience au préfet.

A quoi sert donc cette réunion publique ? Pour informer la population, une page dans le 93 aurait suffi. L'événement, quant à lui, n'a pas attiré les foules ni renforcé la mobilisation. Le but du PCF était ailleurs : mettre en avant ses élus. Une fois de plus, faire passer la tenue publique d'une telle «assemblée solennelle» pour la meilleure preuve de démocratie.

# LES SIDERURGISTES SAURONT BIEN FAIRE PLIER BARRE

Ainsi, Barre a remis les choses au point. Les PDG des grandes sociétés sidérurgiques avaient fait mine d'assouplir leur position ; les média en avaient fait leurs éditions spéciales ; certains tablaient sur une possible remise en cause du plan acier du gouvernement. «*Folles espérances*» gronde le premier ministre avec son habituelle arrogance. «*Les licenciements décidés auront lieu. Il ne faut pas se faire d'illusions*». Peu de travailleurs s'en étaient faites, M. Barre. Ils subissent tous les jours les méfaits de votre politique, celle des barons de l'acier que vous représentez ; ils savent qu'ils devront lutter, sans doute encore plus durement pour empêcher les sinistres projets de restructuration de se réaliser.

La semaine dernière, quelques-uns dans la classe capitaliste ont commencé à trembler. La très grande combativité des sidérurgistes de Denain, le soutien massif et déterminé des autres travailleurs et de la population autour d'eux a provoqué une certaine inquiétude dans la classe bourgeoise. Pendant 48 heures presque sans interruption, des milliers de travailleurs ont riposté énergiquement à l'agression policière. A l'occasion des affrontements, des coups de feu ont été tirés contre les CRS. Ces faits isolés ne contribuent pas à renforcer le camp de ceux qui luttent aujourd'hui. La grande presse n'a pas manqué de monter ces faits en

épiingle ; cependant, elle n'a pu masquer l'essentiel : la très haute combativité des sidérurgistes, qu'ils soient du Nord ou de Lorraine, le soutien massif que la classe ouvrière et toute la population apporte à leur lutte. Dans cette situation de flottement, c'est le Premier ministre qui veut réaffirmer l'autorité de la bourgeoisie ; il le fait comme d'habitude, en provoquant les travailleurs.

Les discussions qui se poursuivent entre les syndicats et les sociétés sidérurgiques ne vont donc déboucher sur rien. Plus que jamais, la lutte est à l'ordre du jour.

Les directions syndicales se sont à nouveau réunies lundi pour tenter de se mettre d'accord sur la proposition de marche sur Paris de la CGT le 23 mars. L'accord ne s'est pas fait ; la FGM - CFDT refuse de se rallier au diktat de la direction CGT ; elle appelle seulement à la grève dans la sidérurgie ce jour-là.

Ce projet d'origine cégétiste comporte un grave risque pour la lutte des travailleurs. Il apparaît de plus en plus clairement que le PCF, par direction CGT interposée, fixe au moins deux objectifs à cette journée : premièrement canaliser la colère des travailleurs vers un soi-disant objectif politique — le parlement — où le PCF espère s'en servir comme masse de manœuvre ; deuxièmement donner un coup d'arrêt à la révolte ouvrière devenue un peu

trop dangereuse en la noyant dans un vaste rassemblement passager de mécontents et en la laissant sans perspectives immédiatement après.

Ces basses manipulations commencent toutefois à être dénoncées par une couche non négligeable de travailleurs. A Longwy, le député Porcu s'est fait ouvertement huer. A Denain, le samedi 10, les grossières manœuvres du PCF ont connu le même sort. Puis c'est dans un stade aux trois quarts déserté par les manifestants que s'est terminé précipitamment le meeting appelé par l'intersyndicale et trusté par le PCF. Les militants CFDT de Denain ont d'ailleurs dénoncé par tracts la récupération à laquelle se livre le parti de Marchais.

Les militants CFDT de Denain et de Longwy détermineront très prochainement leur position pour le 23. Quoi qu'il en soit, pour eux, il ne saurait être question de faire de cette journée le centre de leurs préoccupations. Les problèmes résident dans la recherche de nouvelles perspectives de lutte, dans le rassemblement de tous ceux qui, dans les bassins sidérurgiques, disent non à la politique de chômage de Barre et des maîtres de forges et non à la politique de récupération et de démobilisation du PCF.

Gérard PRIVAT

Tract CFDT Usinor - Denain, 12 mars 1979

## «La manif du 10 à Denain : les travailleurs scandalisés»

Ce lundi matin c'est la consternation, voire l'écœurement dans l'usine. Les travailleurs ont le sentiment d'avoir été utilisés pour une campagne en règle du PCF à huit jours du premier tour des élections cantonales. **CE SENTIMENT, LA CFDT LE PARTAGE ENTIEREMENT.** Car enfin ce sont les syndicats, avec l'appui matériel de la municipalité de Denain, qui ont organisé la manifestation après les événements terribles de mercredi et jeudi dernier.

Et qu'avons-nous vu ? Un PCF plus dominateur, plus sectaire que jamais qui a tenté tout au long de la manifestation de dénaturer notre lutte en la ramenant sur le boueux terrain politique. Ainsi, pendant que les 7 000 travailleurs de l'usine se faisaient «*castagner*» par les CRS et les gendarmes mobiles, le PCF profitant de la confusion qui a régné dans Denain organisait une récupération massive de notre action. **CELA POUR LA CFDT ET POUR D'AUTRES EST INTOLERABLE.** Notre combat ne doit être exploité par personne, c'est un combat de travailleurs qui luttent de toutes leurs forces pour maintenir leur emploi, pour sauver la région. **LA CFDT N'ACCEPTERA PAS QUE CETTE LUTTE SOIT UTILISÉE A DES FINS BASSEMENT ELECTORALES.** Nous, travailleurs de l'usine, devons exiger que la mascarade de samedi dernier ne se renouvelle plus. Vous l'avez bien vu,



l'union formidable qui s'est réalisée lors des deux journées devenues sinistrement historiques... la solidarité qui s'est exprimée **ENTRE TOUS LES TRAVAILLEURS DE L'USINE...** Voilà comment la CFDT voit notre action.

Mais samedi c'est le contraire de ce que les travailleurs souhaitent qui s'est produit. Et les centaines, puis les milliers de manifestants, transis de froid et de dégoût et qui sont repartis bien avant la fin du meeting, ont bien compris qu'ils n'étaient pas venus pour voir le triste spectacle qui leur a été imposé.

Travailleurs d'Usinor-Denain, la CFDT encore ulcérée vous demande cependant de rejeter tout

sentiment de laisser-aller. Il vous faut réagir et mettre les choses au point avec les responsables de la situation lamentable de samedi. Mais après, il nous faut immédiatement reprendre nos affaires en main, **NOUS-MÊMES** entre travailleurs. Il faut continuer l'action syndicale unie que la CFDT défend et défendra avec acharnement car le gouvernement serait bien trop heureux de pouvoir dire que notre lutte à tous est devenue uniquement celle du PCF. Non seulement cela est faux, mais ce serait alors la fin de toute notre crédibilité envers la population.

Et le 23 mars à Paris n'est-ce pas ce que certains sont en train de préparer aux travailleurs entre les deux tours des élections cantonales. **RES-**

**TONS UNIS A LA BASE... MAIS VIGILANTS.**

### — Dans notre courrier —

Nous avons reçu dans notre courrier un communiqué sur la situation actuelle dans le Valenciennois et à propos des événements récents de Denain. Nous en publions des extraits.

(...) La lutte légitime des métallurgistes pour conserver leur emploi fut massivement soutenue le 16 février dernier par les travailleurs du Valenciennois à l'appel de leurs organisations syndicales. Les enseignants et en particulier le SNES y ont pris une part active.

Ce soutien massif a surpris le patronat et le gouvernement, les a obligés à reculer et les a simultanément déterminés à uti-

### Lettre ouverte envoyée par des sidérurgistes aux délégués de l'intersyndicale d'Usinor - Denain

«*Nous, qui ne pouvons nous dénommer autrement que par «*expression de la base*» c'est-à-dire travailleurs et sympathisants de tous les syndicats et même inorganisés, nous vous prions de reconsidérer nos objectifs qui demeurent uniquement : «*La défense de l'emploi et le maintien de la fonte et de l'acier à Usinor-Denain*».*

*Nous refusons toute récupération de nos actions pour les partis politiques ou les élus d'où qu'ils viennent.*

*Nous désapprouvons les discours partisans prononcés lors de la manifestation de protestation organisée par les syndicats le 10 mars 1979. Manifestation qui aurait dû se dérouler sous la seule responsabilité de l'intersyndicale.*

*Devant les CRS et gardes mobiles les sidérurgistes étaient la main dans la main sans se soucier de l'appartenance politique ou syndicale de son voisin.*

*L'unité est une chose sacrée.*

*Maudit soit celui dont l'arrière-pensée est de l'utiliser à d'autres fins. Tous unis nous le resterons n'en déplaise à ceux dont les objectifs sont autres.*

*Messieurs les délégués responsables de l'intersyndicale d'Usinor-Denain, soyez vigilants, notre combat ne doit être exploité par personne».*

mière des violences est celle qui consiste à priver les travailleurs de leur emploi. Persuadés que les licenciements dans l'industrie amèneraient à brève échéance la suppression de postes dans l'enseignement par diminution des effectifs d'élèves, ils apportent leur soutien total aux travailleurs en lutte. Avec eux, ils exigent l'interdiction de l'intervention des «*forces de l'ordre*». Ils s'engagent à soutenir les travailleurs jusqu'à ce qu'une solution satisfaisante soit trouvée aux problèmes de l'emploi dans la région.

Ils rappellent que la pre-

## LUTTES OUVRIERES

## ● Elèves infirmières en lutte

Angers

Le mardi 12, était journée d'action des élèves infirmières à Angers. Elles revendiquent :

- le paiement du stage plein temps sur la base du salaire d'aide-soignante ;
- la gratuité des soins et médicaments ;
- le droit d'expression et d'assemblée générale ;
- la fourniture et entretien des uniformes ;

De plus, elles refusent de pallier au manque d'effectif dans les hôpitaux. Cela en contradiction avec les textes légaux : «*En aucun cas l'élève ne devrait servir de personnel d'appoint au niveau de stages quels qu'ils soient*» déclare le décret du ministère de la santé du 5/9/72.

Elles dénoncent aussi le fait qu'elles travaillent gratuitement à l'hôpital aux heures et aux périodes les plus chargées.

De plus elles subissent une répression croissante, renvois arbitraires, chantage au diplôme d'Etat, et passage au conseil technique. Pour finir elles exigent aussi l'augmentation des effectifs en infirmiers afin d'assurer un réencadrement des stages. On le voit, elles ne manquent pas de raisons de lutter...

Correspondant Angers

## ● Actions déterminées à Caen et Alençon

A Caen, le jeudi 8 mars, a eu lieu une manifestation d'environ 2 000 personnes, avec les syndicats CGT et CFDT. Vers la fin de l'après-midi, environ 500 travailleurs dont des travailleurs de la Saviem ont mis dehors les dossiers de la Chambre de Commerce de Caen. Il n'y a pas eu d'incidents.

Corres. Caën

Le jeudi 8 mars, à Alençon, il y a eu une manifestation de 500 personnes. Quelques instants avant son passage, devant l'ANPE, une centaine de chômeurs et de jeunes travailleurs ont mis dehors les dossiers de l'ANPE. Comme on le voit, les actions de Denaïn et de Longwy font école.

Corr. ALENCON (Orne)

## ● EDF : quatre centrales occupées

Depuis jeudi dernier, la centrale EDF de Cheviré près de Nantes est occupée par les travailleurs. A l'origine de ce mouvement : la décision de la direction d'infliger à 28 agents des blâmes pour «*refus d'exécuter des instructions d'exploitation*». Plusieurs autres centrales sont occupées depuis plusieurs jours notamment celles de Cordenais, (légalement proche de Nantes) ainsi que celles de Brennilis (en Bretagne) et de Chinon. Ces mouvements visent à soutenir les grévistes de la centrale de Cheviré mais aussi à obtenir des négociations sur la revalorisation des salaires, la remise en ordre des classifications... Mercredi, l'ensemble des agents des centrales EDF de Bretagne se joignent pour la journée au mouvement.

Par ailleurs, toujours sur les mêmes revendications, les fédérations CGT et CFDT appellent pour vendredi, les 120 000 gaziers et électriciens à un arrêt de travail national de quatre heures ainsi qu'à une manifestation à Paris

## Demande de contact avec le PCR ml

Nom, prénom

Profession

Adresse

Envoyer au Quotidien du Peuple BP 225  
75 924 Paris Cedex 19

Le Quotidien du Peuple  
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19  
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J  
CCPN°23 132 48 F - Paris  
Directeur de Publication : Y. Chevet  
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMP-P  
Commission Paritaire : 56 942

## Grève des employés d'assurances

## COMMENT FAIRE CEDER UN PATRON AUSSI CORIACE QUE L'UAP ?

La grève des assurances dure maintenant depuis plusieurs semaines. Les employés de la plus grosse compagnie l'UAP poursuivent la lutte de la meilleure manière qui soit en relançant l'action. Nous les avons rencontrés, occupant le rez-de-chaussée de l'un des très nombreux immeubles de la compa-

Du 16 février au 5 mars, les employés de l'UAP occupaient les immeubles de la compagnie dans le quartier Pelletier-Italien à Paris. Dans ce coin de la capitale, qui fourmille de sièges de compagnies d'assurances, l'UAP est à elle seule une véritable institution possédant rien qu'ici la bagatelle de sept immeubles. Au début du mois la police intervenait, expulsant les grévistes. Depuis, les employés parcourent quotidiennement les services pour convaincre leurs camarades de se joindre au mouvement. Lundi soir, en AG, il était décidé de réoccuper un des immeubles de la compagnie à l'angle de la rue de Provence et de la rue Le Pelletier. Dès mardi matin, la direction et quelques cadres dirigeants à sa solde, fomentaient un incident. Bilan : une porte vitrée en morceau. Craignant davantage de casse, les grévistes décidaient alors d'appeler à lever les piquets de grève. La plupart des non-grévistes rentrèrent alors travailler, bien que quelques-uns préfèrent rentrer chez eux. L'après-midi, à 15 heures, une rapide AG permettait aux grévistes de prendre connaissance de deux bonnes nouvelles.

## DEUX BONNES NOUVELLES

En premier lieu, il fut annoncé que la délégation d'Angers occupait les locaux et que d'autres centres de province envisageaient de faire de même.

Deuxième bonne nouvelle : la lecture d'un message émanant des employés du Service des risques industriels exprimant leur indignation face à la

violence dont les cadres s'étaient rendus coupables le matin.

Ces deux informations sont importantes car si la direction a pu se permettre de se montrer si intransigente, nous explique une gréviste, «*c'est notamment parce que la province n'a pas suivi tout de suite*». «*Une des tâches que nous nous fixons, nous dit par*

employés non-grévistes de se joindre au mouvement ; par ailleurs, nous irons demander des comptes à la direction». Celle-ci, apprenait-on au cours de l'AG, tentait une fois encore le coup de la fermeté en annulant une réunion prévue ce jour-là sous prétexte de la réoccupation de lundi soir.

## UNE LUTTE DIFFICILE

L'essentiel des employés d'assurances sont des femmes. Beaucoup parmi elles sont célibataires, et il n'est pas rare qu'elles aient enfant à charge. Mener

dans directement du gouvernement. Le plan Barre chez nous, c'est en quelque sorte Barre qui décide de l'appliquer». Une autre employée renchérit : «*Compte tenu que nous sommes la plus grosse compagnie, si l'UAP cède, toutes les autres seront tenues de faire de même*». La première reprend la parole : «*A mon avis, il faudrait que nous ayons les cadres avec nous*». Et la troisième, pas convaincue par ce dernier argument, dit : «*A mon avis, le problème c'est plutôt que la province a tardé à suivre. Angers vient seulement de*



ailleurs un délégué CGT, c'est de combattre les divisions entre grévistes et non-grévistes. Cernage, ajoute-t-il, mine de rien, montre une chose : en tentant sa provocation de ce matin, la direction entendait opposer grévistes et non-grévistes eh bien, c'est raté !».

## «A LA TOUR ASSUR»

Pour ce mercredi, l'intersyndicale qui semble bien fonctionner à l'UAP a décidé de se rendre en masse à la Tour des assurances dans le quartier de la Défense. «*Là-bas, nous essayerons de convaincre les*

une lutte aussi longue sans le moindre revenu — la solidarité n'a rapporté qu'environ 40 francs par personne à ce jour — est un exploit.

«*Ça fait réfléchir sur l'intransigence de Barre*» nous dit précisément une mère-célibataire. La discussion s'engage alors sur les raisons de la fermeté patronale. Au cours de la discussion à laquelle participent deux autres employées, plusieurs raisons sont avancées pour expliquer l'intransigence de l'UAP : «*Il faut bien voir que nous sommes une compagnie nationalisée et que donc, nous dépen-*

se mettre en grève».

Ces difficultés à vaincre, bien réelles, ne nécessitent-elles pas des actions plus dures ?

«*Quand on parle de ce que font les sidérurgistes, on se rend compte qu'il y a de la sympathie pour eux. Si on était dans leur situation on ferait comme eux, disent la plupart des gens d'ici*» précise une gréviste.

Faut-il être massivement licenciés pour recourir à des actions efficaces ? La question se pose en ce qui concerne l'UAP.

François MARCHADIER

## Caisse des mines de Paris

## Une semaine d'actions contre le transfert

Le dossier d'étude de la DATAR sur le transfert de la CAN sera transmis cette semaine aux ministères de tutelle et à Barre qui décidera en dernier ressort. La procédure risquant de s'accélérer, les employés, après l'assemblée générale du 9 mars, ont voté par 425 voix (89,29 %) contre 51 (10,71 %) pour une semaine d'actions comportant diverses manifestations et culminant le 21 mars par une grève sur le tas assortie d'un rassemblement devant le siège de l'avenue de Ségur au mo-

ment où se réunira le conseil d'administration. Ce vote un peu plébiscitaire — il faut dire oui ou non aux propositions de l'intersyndicale plus ou moins ressoudée — sanctionne un effondrement de FO hostile à l'action et une poussée de la volonté de lutte ; la CFTC et la CGT se sont ralliés à la grève que souhaitaient déjà la CFDT et une centaine d'employés. Toutefois, il persiste des divergences sur l'attitude à adopter vis-à-vis du conseil d'administration, qui, rappelons-le,

est tripartite (représentants de l'Etat, des patrons et des syndicats de mineurs). La CGT, qui prêche la modération, estime que «*le conseil n'est pas responsable*», qu'il faut le respecter et qu'il convient d'aller dans la rue avec les autres boîtes menacées ; la CFDT, pour sa part, veut mettre le conseil d'administration devant ses responsabilités — en demandant son aide — et s'étonne du fait que certaines résistances empêchent une conférence de presse commune des syndicats des

employés CAN et des syndicats de mineurs qui pourtant ont protesté contre le transfert.

Le prochain conseil d'administration, pendant lequel l'intersyndicale de la CAN veut «*prendre la parole*», sera peut-être décisif. Compte tenu de la marche du dossier de la DATAR, le problème du transfert risque d'être évoqué dans les questions diverses bien qu'il n'ait pas été inscrit à l'ordre du jour. Il faudra bien que les uns et les autres se prononcent clairement !

# Le système monétaire européen UNE AVANCEE DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE ET SES LIMITES

L'importante chute du dollar, puis sa remontée dans le cours de l'année 1978, ont amené les bourgeoisies des pays d'Europe occidentale à envisager de résister de façon concertée aux perturbations que ces fluctuations entraînaient dans les échanges communautaires. Concrètement, la baisse du dollar provoquait, par exemple, une remontée du cours du mark, et, au contraire, une tendance à la dévaluation de la lire. De tels mouvements entraînaient donc de sérieux problèmes dans les échanges communautaires, et rendaient de surcroît impossible toute politique concertée : alors que les Neuf prévoyaient une certaine reprise de la croissance, les mouvements désordonnés du dollar et leurs conséquences sur les monnaies européennes rendaient impossible toute prévision économique sérieuse.

C'est pour tenter de sortir de cette situation, que dès juillet dernier, Giscard

Lors du conseil européen qui vient de se tenir à Paris, les chefs d'Etat et de gouvernement des Neuf ont estimé, selon les termes du communiqué officiel, que « toutes les conditions étaient désormais réunies pour que soit mis en œuvre le mécanisme de change du système monétaire euro-

et Schmidt avaient proposé à leurs partenaires un système liant les monnaies européennes entre elles. En décembre, les chefs d'Etat et de gouvernement décidaient de mettre sur pied le système monétaire, sans la Grande-Bretagne, à dater du 1<sup>er</sup> janvier. Le différend franco-allemand sur les montants compensatoires a retardé de trois mois l'entrée en vigueur du système. Après l'accord intervenu sur cette question, essentiellement sur la base de concessions françaises, la zone de stabilité monétaire européenne a pu voir le jour.

## UN SYSTEME D'INTERVENTIONS

Le principe de base du nouveau système est le même que celui du défunt

«serpent» : les monnaies peuvent flotter entre elles dans une marge de 2,25 % en plus ou en moins par rapport aux cours constatés le lundi 12 mars à 11 heures.

L'Italie, pour sa part, a droit à une marge de fluctuation de 6 % en plus ou en moins.

Lorsqu'une monnaie tend à dépasser les marges autorisées pour sa fluctuation, un système d'intervention se met en place entre les banques centrales. Par exemple, si le cours du mark tend à monter (c'est le problème qui a le plus de chances de se poser), les autres banques vont emprunter des marks à la banque centrale d'Allemagne fédérale et les revendre en échange de leurs monnaies nationales.

peens». Ce système, qui est entré en vigueur lundi, constitue une avancée dans la construction européenne, en même temps qu'il contient des limites dont les moindres ne sont pas la non-participation de la Grande-Bretagne et les mesures spécifiques accordées à l'Italie.

pour faire ainsi baisser le cours du mark (par le jeu de l'offre et de la demande). Pour ce type d'intervention, les banques centrales se consentiront des crédits d'un montant illimité, remboursables 45 jours après la fin du mois de l'intervention.

Les huit participants de la zone de stabilité monétaire vont déposer auprès du Fonds européen 20 % de leurs réserves de change (or et dollar). En échange de ces réserves, les pays concernés bénéficieront de crédits en ECU, nouvelle unité de compte calculée sur la base d'une somme des valeurs des monnaies européennes, affectées chacune d'un coefficient fixe, basé sur le produit national brut de chaque pays.

## DES LIMITES CERTAINES

La solidité future du système qui vient d'être mis en place est déjà compromise à la base, par la non-participation de la Grande-Bretagne au système. De même, l'Italie n'a accepté de participer au système qu'en posant des conditions (une marge de 6 %) qui rendent quasiment formelle la participation italienne. La participation de l'Irlande au système n'a été acquise par ses partenaires qu'en lui consentant des crédits pour le développement de son économie.

La difficulté majeure du maintien du système réside dans les effets inégaux de la crise sur les diffé-

rents impérialismes. Le taux d'inflation est beaucoup moins élevé en Allemagne qu'en France, et il est plus élevé en Italie. La valeur d'une monnaie dépend étroitement de son taux d'inflation, dont dépend l'ampleur des biens que permet de se procurer cette monnaie. Le système ne peut être stable à long terme que si les taux d'inflation des différents participants sont de valeur comparable. Il faudrait, par exemple, faire baisser le taux d'inflation en France : la recette des économistes distingués pour parvenir à ce résultat consiste à «refroidir» l'économie, en réduisant les investissements et donc en accroissant le chômage. La solidité du système monétaire dépendra des risques politiques que seront prêts à prendre les gouvernements pour appliquer leur politique d'austérité contre les travailleurs.

François NOLET

## INFORMATIONS GENERALES

# LE POINT SUR LE CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL DE BESANÇON

La section syndicale CFDT du CAT de Besançon nous informe de l'évolution du Centre d'aide par le travail de Besançon et de la crise continue qui a pour origine la loi d'orientation dite «en faveur» des handicapés.

La section syndicale existe depuis juin 1975 et avait prévu l'échéance funeste réservée à l'établissement.

Une nouvelle direction installée en 1975 a été chargée de la liquidation du CAT par l'autorité de tutelle. La fermeture du Centre a été effective le 24 février 1977. Depuis cette date les travailleurs du CAT ont lutté pour la réouverture de leur établissement.

Avant cette fermeture, les grèves de 1975 ont

permis de faire naître les bases d'une possible libération des handicapés, de l'affirmation de leur qualité de travailleurs à part entière. Mais les pouvoirs publics n'ont pas supporté de tels agissements et ont voulu à plusieurs occasions réagir contre des droits élémentaires à tous les travailleurs.

On peut résumer en deux fait les attaques contre les handicapés et valides du CAT de Besançon :

— La fermeture en 1977.  
— Le démantèlement du plan de relance depuis la réunion du Conseil général du Doubs le 13 décembre 1978. Avec comme toile de fond l'application de la loi d'orientation dite «en faveur» des handicapés du 30 juin 1975 et la volonté de faire abandonner tous

les avantages acquis par les travailleurs à l'occasion de leurs luttes.

La lutte aujourd'hui, c'est l'occupation du centre dès la fermeture par une cinquantaine de travailleurs qui aujourd'hui sont encore sur place après deux ans de conflit et de difficultés, d'efforts pour obliger au redémarrage du CAT... Mais ces efforts se sont heurtés à une incompréhension totale de la part des autorités de tutelle et des ministères qui sont parvenus dans sa plus grande partie à réduire le plan de relance à l'état de projet-croupion. Si celui-ci n'était pas la perfection, il répondait cependant dans son ensemble aux exigences des travailleurs. Aujourd'hui, ce n'est plus du tout le cas.

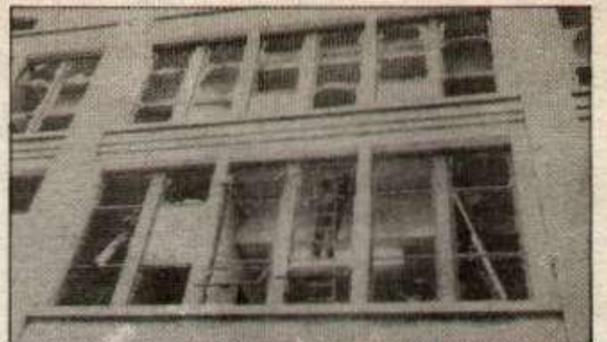
On cherche vraiment à se moquer de nous !

Les travailleurs du CAT et la section syndicale CFDT tiennent à informer de la débâcle dont ils sont les témoins et comptent sur vous pour diffuser largement les informations qui suivent, autour de vous, en les reproduisant par tract, en utilisant votre presse régionale et locale, les associations et mouvements, et toutes autres initiatives en vous remerciant d'avance. Pour tout contact, s'adresser à :

Section syndicale CFDT du CAT.  
3 rue Champrond  
25 000 Besançon.

Communiqué CFDT-CAT  
Besançon

## ● Communiqué



Dans la nuit du 11 au 12 mars 1979, vers 1 heure 40, un attentat criminel a été commis au C.I.C.P., Centre International de Culture Populaire, centre anti-impérialiste situé au 14, rue de Nanteuil - Paris 15<sup>e</sup>.

Placé sur la porte d'entrée, l'explosif a fait des dégâts très importants détruisant plusieurs portes et cloisons du rez-de-chaussée. Heureusement sans faire de victime, l'onde de choc a été suffisamment importante pour briser toutes les vitres du quartier.

Créé en 1976, le C.I.C.P. est un organisme de services qui met à la disposition de Comités anti-impérialistes et de tous ceux qui, au niveau politique ou syndical, cherchent à s'informer et se documenter sur les luttes anti-impérialistes, une série de moyens leur permettant de fonctionner (salles de réunions, reprographie, documentation, audiovisuel, diffusion, etc...)

Y sont localisés notamment, le Comité de défense des prisonniers politiques au Chili, le Comité de boycott de la dictature argentine, le Comité de coordination des foyers Sonacotra en grève, le Comité Larzac, le CEDETIM, le Comité de lutte contre la répression au Maroc, le Centre d'information sur le Mozambique ainsi que divers groupes assurant des activités culturelles et de sensibilisation sur les problèmes bretons, catalans, corses...

Le C.I.C.P. s'élève contre cet attentat qui vise à réduire au silence tous ceux qui, en France, veulent donner une information libre sur toutes les formes de répression et de fascisme, et soutenir les luttes populaires dans le monde.

Pour faire face aux difficultés qui lui sont créées par cet attentat, le C.I.C.P. fait appel à tous les démocrates et antifascistes français, et leur demande leur soutien politique et matériel (les contributions peuvent être adressées au C.I.C.P., au 14, rue de Nanteuil - 75 015 Paris).

Centre International de Culture Populaire  
14, rue de Nanteuil 75 015 Paris

## ● Reprise du travail à la SFP

En grève depuis plusieurs semaines, les employés de la SFP ont repris le travail mercredi matin. Cette reprise du travail — «suspension de l'action» selon les syndicats — a été décidée lors d'une Assemblée générale qui s'est tenue mardi matin. Cette décision a semble-t-il été prise toutefois dans une certaine confusion. Certains grévistes se sont vus refuser leur demande d'effectuer un vote réservé aux seuls grévistes. D'ici mardi prochain 20 mars, les négociations avec la direction doivent continuer, pour discuter des licenciements...

## ● Super-pétrolier en difficulté

Lundi matin plusieurs alertes radios étaient émises depuis un super-pétrolier de 367 000 tonnes, le *Al Rafidan*, en panne mécanique au large du Cap de Bonne-Espérance, en Afrique australe. Le navire irakien devait livrer pro-

chainement la France. Il y a deux mois il connaissait des difficultés similaires, ce qui, semble-t-il, n'a pas beaucoup ému les armateurs puisqu'il continue de voguer en toute insécurité...

## ● Yemen : Acceptation d'une rencontre pour résoudre le conflit

Le comité arabe de contrôle (commission de la Ligue arabe) est parvenu à faire accepter aux présidents du Yemen du Nord et du Yemen du Sud une rencontre qui aura lieu à Koweït, le 28 mars prochain. Tandis que les combats se poursuivent sur le terrain, la Pravda a accusé les USA d'attiser le conflit en livrant des armes au Yemen du Nord. Certaines informations de source arabe indiquent que des officiers des services de renseignements est-allemands présents au Sud-Yemen procéderaient à l'interrogatoire de certains prisonniers.

## ● Conflit du Sahara : Hassan II menace l'Algérie

Hassan II est revenu de son récent voyage en France assez déçu : Giscard n'est plus du tout décidé à lui fournir l'aide qu'il lui a accordée dans le passé au Sahara Occidental. Même si les plans français ne correspondent pas aux aspirations à l'indépendance du peuple sahraoui, ils entrent en contradiction avec l'expansionnisme marocain. De plus en plus battu sur le terrain par le Front Polisario, et incapable d'enrayer le processus de paix engagé par le nouveau régime mauritanien, le roi du Maroc se trouve isolé. Il a donc entrepris de créer un climat de tension avec l'Algérie. Pour concrétiser ses menaces, il a créé un « Conseil de défense » et a fait voter à l'unanimité par son Parlement une recommandation du « droit de suite » contre l'Algérie. Dimanche, le journal algérien *El Moudjahid* écrivait « la monarchie marocaine est sur le point de provoquer l'irréparable ».

## ● Italie : c'est la proposition finale !

Après Andreotti, puis la Malffa, c'est à nouveau Andreotti, l'ancien premier ministre démocrate-chrétien qui poursuit des consultations pour tenter de former un nouveau cabinet italien. Les données du problème sont toujours les mêmes : la DC veut le soutien du PCI sans lui donner de portefeuilles ministériels. Celui-ci subordonne son soutien à l'obtention de ces portefeuilles. Chacun campe sur ses positions. Mercredi, Andreotti présente une « proposition finale ». Il s'agit des dernières concessions auxquelles consentirait la démocratie-chrétienne : des ministres apparentés du PCI viendraient se joindre à un cabinet associant tous les autres partis. Le PCI va-t-il accepter ces strapontins à la veille de son congrès ? Ce n'est pas évident. Mais s'il refuse, c'est la dissolution de la Chambre et des élections dès le 6 mai, avant les élections européennes. Ces élections anticipées risquent de ne pas être favorables au parti de Berlinguer.

### OMAN : PRESENCE MILITAIRE EGYPTIENNE

D'après le « Front populaire pour la libération d'Oman » l'Egypte aurait envoyé entre 5 000 et 7 000 soldats dans le sultanat d'Oman pour y remplacer les forces iraniennes. Le Caire aurait également envoyé des avions.

### MOZAMBIQUE : RAID RHODESIEN DANS LA PROVINCE DE GAZA

Le raid aérien effectué lundi près de Chocue et qui visait des camps de réfugiés du Zimbabwe en territoire mozambicain, est la 6<sup>e</sup> opération de ce type en 25 jours.

# «L'AUTONOMIE» DE LA CISJORDANIE SELON BEGIN

A Beyrouth Yasser Arafat (président de l'OLP) a accusé Carter de chercher « à créer une alliance américano-égypto-israélienne contre la nation arabe » et à désigner « un nouveau gendarme » au Proche-Orient après la chute du Shah d'Iran.

Aux Nations unies, le représentant de l'Iran qui participait au débat sur les territoires occupés par Israël, s'est joint pour la première fois aux pays arabes pour demander au conseil de sécurité « d'agir pour la mise en œuvre des droits inaliénables des Palestiniens ».

En Cisjordanie la grève des lycéens et des étudiants est totale. Les forces d'occupation sionistes ont ouvert le feu, au cours d'une manifes-

tation qui a eu lieu à Bir Zeit (au Nord de Ramallah) où se trouve le principal centre universitaire arabe dans les territoires occupés. Quatre étudiants ont été blessés par balles, l'un d'entre eux est dans un état grave. Le couvre-feu a été décrété.

Nous publions aujourd'hui un témoignage sur la destruction d'une maison, pratiquée par les forces sionistes d'occupation en Cisjordanie. Ce texte écrit par Félicia Langer, avocate antisioniste spécialisée dans la défense de prisonniers palestiniens et arabes est extrait des « Nouvelles de l'Intérieur » de février 1979, bulletin d'information sur la Palestine occupée et la société israélienne sous le titre : « Les ruines de Silwad ».

## LES RUINES DE SILWAD, PAR FÉLICIA LANGER

Elle est assise, pieds nus sur les ruines, comme sur une tombe, et scrute les alentours. Il y a quelques heures, il y avait une maison ici, une maison qui abritait la vie de toute une famille.

Bidons d'huile ébréchés. Un récipient avec un peu de sucre. Oliviers abattus. Rocs éparpillés et tiges métalliques tordues qui paraissent pousser sur les ruines. Restes de murs peints en vert.

Elle porte une écharpe blanche déchirée. Elle la retire de sa tête et dit : « Regardez ça, je l'ai sauvée des ruines ». Et elle continue, sa voix forte noyant les pleurs des enfants : « Ils m'ont tirée par les cheveux et battue parce que je refusais de bouger », dit-elle en montrant sa natte. « Ils ont battu mon mari, et il est malade ; vous savez, j'ai eu peur qu'il ne meure entre leurs mains. Le gouverneur militaire lui-même, l'officier le plus haut gradé. Il n'a

pas hésité à leur prêter la main. Même ce bébé, mon petit fils, ils l'ont jeté du lit. Quelle sorte de régime est-ce là ? Ni les Turcs ni les Anglais n'ont fait des choses pareilles ».

Et tout d'un coup, elle se souvient : « 10 bidons d'huile étaient intacts. Vous savez ce que cela représente, cela coûte de l'argent, 600 Dinars jordaniens. Et les vêtements des enfants qui étaient dans l'armoire ». Je regarde autour de moi et je vois des chaussures dépareillées jetées ici et là, une paire de pantalons déchirés, une chemise d'enfant : « Ne pensez pas que ce n'est rien. C'était les vêtements des enfants pour l'école. Comment vont-ils aller à l'école ? Comment ? ».

Soudain ses yeux se posent sur les oliviers. « Ils ne savent pas depuis combien de temps ces arbres étaient cultivés. Ils sont venus avec un bulldozer et les ont abattus. Et j'ai craché à la figure de leur grand officier ». Elle répète



cela et crache à nouveau. Les enfants se réunissent autour d'elle, comme si la maison était toujours debout et si elle était toujours dedans. Les caméras de la télévision filment, les journalistes écrivent et elle continue à parler de la farine, du sucre, et de l'huile. Je me tiens près d'elle, je me fais toutes sortes de promesses à propos de ces ruines, et en tout premier lieu qu'une maison sera reconstruite ici. Et quelque chose en moi se déchire quand je pense que je n'ai pas pu arrêter ces mains destructrices, comme je l'ai fait dans plusieurs cas par le passé. Ils viennent tout juste de me remercier de ce qu'une partie du toit soit intacte.

Les femmes du village manifestent et chantent : « Abu-Amar — nous sommes toutes des Fedayin, de la plus jeune à la plus vieille ! ». Les yeux des garçons crachent un feu vert. Si un compteur à mesurer la haine devait être posé ici, il ne ferait que monter.

L'un des adultes dit : « C'est ça, leur autonomie... ». Le surnom du député-gouverneur, Dudik, est sur beaucoup de lèvres. Il est jeune, mais il sait bien comment commander une telle mission.

Quand ils ont demandé aux soldats pourquoi ils détruisaient la maison, ils ont répondu : « Si vous agissez comme des êtres humains, on ne vous touchera pas ». Ils ont fini leur travail et sont retournés à la chaleur de leur abri après une nuit froide et venteuse. Puis le couvre-feu a été levé, et les contacts avec le reste du monde rétablis. Le travail était achevé...

Les photographes prennent des photos du propriétaire de la maison. Son visage est gris comme de la pierre-ponce. Les garçons font le signe « V » avec les doigts. Les femmes chantent manifestement rcontent d'une même voix comment les Juifs sont venus et ont démolé une maison. Quelqu'un me montre du doigt et remarque : « Elle aussi, elle est juive ». Maintenant, ils chantent des chants pour la Palestine, pleins de passion et de nostalgie.

Nous partons, laissant les ruines, comme des soldats qui s'en vont. Ils sont jeunes, les soldats. Combien étaient-ils à Silwad ?

Zu Haderech, 13/12/1978

## Non à l'extradition des réfugiés politiques basques

Sept réfugiés basques livrés à la police espagnole, sept autres déportés à Valensole (Hautes Alpes). Le 30 janvier, une rafle est effectuée par la police française dans les Pyrénées-Atlantiques ; cette opération policière est le résultat de l'accord passé entre le gouvernement de Giscard et Juan Carlos, tendant à ne plus reconnaître le statut de réfugié politique aux citoyens espagnols refusant les méthodes néo-fanquistes qui subsistent en Espagne, malgré l'apparence de démocratie que les gouvernements, dits démocratiques, ont reconnue.

Dans cette opération policière dans laquelle les grands moyens ont été utilisés (CRS), de nombreux réfugiés basques ont été arrêtés. Parmi ceux-là sept d'entre eux, après avoir été interrogés et frappés brutalement, ont été livrés à la police espagnole

qui, selon la Ligue des Droits de l'homme, les a torturés. Deux d'entre eux sont grièvement blessés et internés à l'infirmerie de la prison de Carabanchel (seule capable de recevoir des grands blessés) ; sept autres ont été déportés à Valensole : on leur a retiré tout papier administratif et ils risquent tout comme les sept autres d'être livrés aux tortionnaires.

Nous lançons un appel de détresse au nom de ces 17 personnes et de leurs familles, nous appelons tous les démocrates à s'élever contre les accords franco-espagnols, pour le droit d'asile et contre l'intolérance. Nous ne pouvons pas permettre que l'amitié et la solidarité du peuple français et du peuple espagnol, qui se sont forgées à travers tant de luttes (tous les démocrates en Espagne pour la République et contre le fascisme,

des milliers de républicains espagnols morts en territoire français lors de la Résistance) puissent tomber dans les oubliettes à cause de quelques politiciens pro-fascistes, qui, pour briser la résistance des peuples n'hésitent pas à torturer, déporter, et tuer ses meilleurs fils.

Nous ne devons pas permettre que la police espagnole impose ses lois en France et exige des autorités françaises les extraditions de démocrates qui bénéficient de l'hospitalité et de la solidarité du peuple français. Il faut que nous exigions le rétablissement immédiat du droit du statut de réfugié politique pour les ressortissants de l'Etat espagnol.

Il faut demander la libération des réfugiés basques arbitrairement retenus.

Corr. GRENOBLE



## VIE ET HABITAT, TERRAINS DE LUTTES

Gennevilliers : CES Edouard Vaillant

# DANGER, ECOLE !

BLOC - NOTES

Les expulsions  
à la fin de l'hiver

Nous avons dénoncé\* les méfaits de la politique des modèles suivie dans les années 1960 en matière de logement : des constructions industrialisées, sur des plans-type, soi-disant bon marché, mais de médiocre qualité. Même politique, mêmes effets en matière de constructions scolaires.

Les travaux nécessaires pour remettre en état le C.E.S. de Gennevilliers, dix ans après sa construction, s'élèvent à la moitié du prix de la construction : en fait de bon marché, il y a mieux.

Mais, il y a plus grave, c'est le danger permanent que font courir ces C.E.S. aux élèves qui les fréquentent. (\*) Voir QdP du 8/3/79

Le C.E.S. Edouard Vaillant, à Gennevilliers, a la réputation, 10 ans seulement après sa construction, d'être une véritable ruine. Il y a un an, plusieurs bâtiments furent entièrement inondés parce que la toiture prenait l'eau. Plus récemment, à la suite d'un grave incident endommageant la quasi totalité de l'installation de chauffage, une lutte éclatait au C.E.S. pour exiger les travaux nécessaires à la remise en état.

### TOUT INCENDIE SERAIT UNE CATASTROPHE

Mais il y a plus grave : il y a un peu plus d'un an, une expertise effectuée par SOCOTEC, organisme de contrôle officiellement reconnu, confirmait noir sur blanc que le C.E.S. était, sur de nombreux points, non conforme aux règlements de sécurité incendie : suivait une longue liste détaillée portant sur plus d'une vingtaine d'articles du règlement, et pas des moindres.

C'est ainsi que les cloisons des salles, qui devraient résister une demi-heure, en cas d'incendie, afin d'éviter l'extension du sinistre et de permettre l'évacuation, ne remplissent pas cette obligation. De même, le règlement pré-

voit que les faux-plafonds soient «non-inflammables» et que des parois «coupe-feu» soient disposées dans l'espace situé entre ce faux-plafond et le plancher de l'étage du dessus. En effet, cet espace constitue une véritable voie express de circulation pour l'incendie : c'est une des raisons de l'extension très rapide de l'incendie à Pailleron. Ces recommandations ne sont pas respectées à Gennevilliers. Enfin, les dégagements, le nombre de portes, la largeur et la disposition des couloirs sont, en beaucoup d'endroits, insuffisants pour le nombre d'élèves que reçoit le C.E.S. et en tout cas, mal signalisés, ce qui accroît les risques de panique si une évacuation rapide s'avère nécessaire.

### UNE POLITIQUE CRIMINELLE

Qui est responsable ? A en croire le déroulement du procès Pailleron, de telles mal-façons ne seraient que le fait de quelques «erreurs» attribuées à quelques comparses. A Gennevilliers, comme à Pailleron, comme dans la plupart des C.E.S. construits à la même époque, il ne s'agit pas d'«erreurs».

Dès février 1969, c'est-à-dire en cours de chantier, le bu-

reau de contrôle SOCOTEC signalait que le système de toiture n'avait pas reçu d'agrément, c'est-à-dire que les essais auxquels il avait été soumis n'avaient pas été satisfaisants : dès 1969, les responsables du chantier savaient donc qu'un jour proche, la toiture prendrait l'eau. Ils savaient probablement de la même façon que les fenêtres mises en place étaient de la qualité la plus inférieure et se détérioreraient rapidement. Ce qui n'empêche pas le préfet, interrogé récemment sur la mauvaise qualité de ces fenêtres, de répondre officiellement que «des désordres... ne sont pas imputables à une mauvaise prestation des constructeurs, mais à un maniement par trop énergique des utilisateurs» : c'est de la faute des élèves !

Quant à la sécurité incendie, les règlements non respectés de 1965 et 1969. Or les travaux du C.E.S. ont été terminés et contrôlés par les responsables de l'Education nationale en mai 1970. Mais on sait qu'à cette époque, les responsables n'étaient pas très regardants quant à la qualité et à la sécurité des constructions, pourvu que ça ne coûte pas cher et que les carnets de commandes des entreprises soient bien remplis : les dérogations se distribuaient facilement. Et on prétend en haut lieu que cette époque est révolue : qualité d'abord, dit-on. Belles paroles quand on sait que de multiples commissions de sécurité ont, depuis, visité le C.E.S. et signalé ces défauts, et que rien n'a été fait. Pire, en 1977, une commission de sécurité a officiellement toléré certains de ces matériaux non réglementaires et dangereux !

Depuis dix ans, les responsables de l'Education nationale, le Préfet et Lanternier, le maire PCF de Gennevilliers, qui ont le pouvoir de faire fermer des locaux dangereux, et ne s'en privent pas à maintes occasions — depuis dix ans, ces gens-là acceptent que 2 000 collégiens vivent dans ces locaux alors qu'ils savent pertinemment que, en cas d'incendie, des locaux présentant les mêmes défauts ont entraîné de véritables catastrophes.

La loi modifiée du 1<sup>er</sup> décembre 1951 suspend l'exécution des jugements d'expulsion entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 15 mars, sauf quand l'expulsion est motivée par un arrêté de péril. La durée de cet «hiver judiciaire» peut être allongée sur décision de la municipalité. En 1978 Chirac a fait durer l'hiver du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> avril. En l'absence de législatives, cette année l'hiver prend fin au 15 mars. En dépit de cette loi des habitants sont expulsés chaque hiver.

L'hiver achevé c'est une pluie d'expulsions, tous les jugements redevenant exécutoires. Les mois de printemps à Paris se soldent par des centaines d'expulsions. Le poids du chômage accroissant le nombre des loyers non réglés, les menaces s'alourdissent chaque année.

Deux dispositions légales sont à ne pas oublier :

1 - Seul un jugement d'expulsion peut contraindre le locataire ou l'occupant à quitter le local où il réside. Cela vaut aussi pour les «squatters». Si le jugement n'est pas exécutoire, le fait de faire appel reporte l'application de la décision jusqu'au prononcé de l'arrêt d'appel. Sinon l'appel n'empêche pas l'expulsion.

2 - Quand la décision est définitive, presque tous les occupants de bonne foi — ceux qui payent ou acceptent de payer le loyer — expulsés et qui sont sans possibilité de logement immédiat, peuvent demander un sursis au juge d'instance local. Il s'agit alors pour l'occupant de faire valoir sa bonne volonté, les difficultés de sa situation. Ainsi la loi assure au propriétaire le paiement du loyer, mais pas la garantie du logement au locataire. Quelle que soit la situation de l'expulsé, celui-ci a pour seul recours de demander un sursis ou un relèvement. Là encore les procédures de relèvement sont nettement moins rapides que celles d'expulsion (en 15 jours un jugement d'expulsion peut être prononcé et exécuté).

En tout état de cause, construire un rapport de forces favorable à l'occupant est déterminant. En cas de jugement la personne concernée doit être présente et la venue d'un nombreux public à l'audience incite la justice à la prudence. L'expulsion une fois prononcée, une forte mobilisation peut empêcher l'exécution du jugement. Si le commissaire estime que l'opération est de nature à troubler l'ordre public, il peut attendre. C'est l'occasion pour accélérer, imposer le relèvement.

Pour s'opposer aux expulsions, profiter de toutes les dispositions légales est indispensable, mais c'est avant tout sur le rapport de forces qu'il faut compter.

D.D.

A quelques pas du C.E.S. en ruine, s'élève la luxueuse mairie édiflée par le maire PCF Lanternier, qui a inspiré lors de la lutte de janvier 1979, cette chanson sur un air connu :

*«Ils étaient des milliers, ils étaient 20 et 100,  
Travailleurs émigrés et pauvres petits blancs,  
Qu'ils travaillent chez Chausson ou dans un autre ent.  
Ont payé sa mairie à «Monsieur votre Maire»,  
Avec ses tapis mauves et ses portes de verre,  
Et ses murs, ses fauteuils dans les mêmes couleurs,  
Vous pensez que ça réchauffe le cœur d'un travailleur !*

*Mais voici qu'un beau jour la noble forteresse  
Entendit les rumeurs du petit C.E.S.  
Qui, posté près de là, coulait très «vaillamment»  
Et mettait à la rue 850 enfants.  
On s'est mis à chercher toutes les solutions,  
Vu le maire, l'inspecteur en délégation,  
Sans demander moquettes, ni fauteuils, ni piliers  
On se s'rait contenté de nos préfabriqués.»*



## La lutte de janvier 1979

Janvier 1979 : les locaux du collège sont sinistrés, 150 radiateurs sont à changer. La lutte s'engage aussitôt pour exiger des réparations, mais aussi la mise en conformité totale du collège. Mairie, parents et profs sont tous d'accord sur ce point. Les divergences éclatent rapidement sur les moyens de scolarisation des 850 élèves, pendant le temps des travaux, qui devraient durer au minimum jusqu'à la fin de l'année scolaire. Quand les profs engagent la grève sur ce point, la mairie PCF les qualifie d'«irresponsables» «qui font augmenter le taux de délinquance à Gennevilliers» ! Les profs isolés reprennent les cours dans trois établissements éparpillés dans Gennevilliers. Aujourd'hui, tous les cours ont repris dans le C.E.S. où seul le chauffage a été réparé. 850 élèves demeurent en danger, mais l'ordre devait régner à Gennevilliers au moment des cantonales.

# L'IRAN OPTÉ RESOLUMENT POUR LE NON-ALIGNEMENT

Alors que lundi les femmes ont manifesté à Téhéran pour la cinquième fois consécutive, les partisans des mesures islamiques s'étaient regroupés en nombre pour couvrir les voix des manifestantes de leurs slogans.

L'organisation des Fedayin n'a pas participé à la manifestation de lundi, afin d'éviter d'ajouter aux difficultés du gouvernement Bazargan, menacé par

«Le Cento ne nous a rien apporté», c'est ainsi que s'exprimait Karim Sandjabi dans une interview au journal *Le Monde* publiée samedi dernier. Dans ses propos, le ministre iranien des Affaires étrangères a clairement désigné les nouvelles orientations de la politique étrangère iranienne comme basées sur le non-alignement et le respect mutuel, les accords économiques devant être également révisés sur la base des avantages réciproques.

A propos de l'URSS, qui n'est pas épargnée : «Nous défendrons coûte que coûte l'indépendance, l'intégrité et l'unité de l'Iran», précise-t-il. De même les USA sont mis en garde contre toute intervention «prenant prétexte du pétrole pour intervenir dans nos affaires ou menacer la politique d'indépendance que nous voulons mener».

Le nouveau régime iranien tourne le dos résolument à cette image de «gendarme du Golfe» qui est liée au rôle que jouait

l'Iran dans la région.

«Les pays riverains», dit Sandjabi, «tout en préservant leur indépendance, devront s'entendre pour assurer la sécurité de cette voie dans l'intérêt de tous. Ils devront également s'interdire toute hégémonie et résister aux influences étrangères».

Les troupes envoyées en Oman sont en cours de rapatriement, mais l'Iran continue de revendiquer les trois flots dans le détroit d'Ormuz, dont le Shah s'était emparé en 1971.

Après avoir rappelé l'accueil du gouvernement français lorsque Khomeiny était en exil à Paris, Sandjabi a annoncé que la France aurait une plus grande place en Iran que par le passé.

## SOUTIEN A LA LUTTE DES PEUPLES

Le ministre iranien des Affaires étrangères s'est longuement étendu sur le soutien que l'Iran entend désormais apporter à la résistance palestinienne. Il a

annoncé que l'Iran apportait son soutien moral, et si nécessaire «une aide financière» aux Palestiniens, «principales victimes des politiques colonialistes de ce siècle». L'Iran se déclare prêt à entamer des démarches avec la Turquie pour qu'elle interrompe ses relations avec Israël. «Le règlement du problème palestinien» selon les nouveaux dirigeants iraniens, ne peut qu'être bénéfique à l'Iran car «il réduirait la rivalité des grandes puissances dans la région».

D'autre part, recevant une délégation du Front Polisario, l'Ayatollah Khomeiny a déclaré : «Nous accorderons notre aide à nos frères combattant la réaction, le sionisme et l'impérialisme».

C'est donc une politique étrangère résolument tournée vers les peuples en lutte pour leur indépendance et leur développement et dirigée contre l'impérialisme qui semble guider désormais les nouveaux dirigeants iraniens.

## Solidarité avec les femmes iraniennes

Des femmes à Grenoble appellent à une manifestation jeudi 15 mars à 17 h 30 Place Victor Hugo, pour dire notre solidarité avec les femmes iraniennes en lutte. Après la manifestation, réunion entre femmes à 18 h 30 à la Maison des jeunes et de la culture Allobroges rue Hauquelin.

Communiqué de la Commission femmes UOP et des Femmes en mouvement de Grenoble

cependant quelques centres d'intérêts à ces élections :

- Dans une vingtaine de cas, le renouvellement pour moitié du conseil général peut amener un changement à la présidence de ces conseils. Actuellement, la gauche contrôle 40 des 95 conseils généraux (3 pour le PCF, 25 pour le PS, 7 pour le MRG, et 5 «divers gauche»). Elle pourrait en contrôler une cinquantaine à l'issue du deuxième tour le 25 mars.

- Deuxième centre d'intérêt : plusieurs personnalités gouvernementales se présentent devant les électeurs à un moment où le pouvoir est la cible de toutes les critiques. Parmi ceux qui se risquent devant les électeurs : Monory dans la Vienne, Le Thuele dans la Sarthe, Deniau dans le Cher, Stoleru dans les Vosges. - Enfin, dans un nombre limité de cas, la compétition traditionnelle entre notables est brouillée par la présence de candidats porteurs des aspirations populaires.

## ● RFA : encore une secrétaire-espionne au CDU

Les secrétaires-espionnes pullulent au sein du parti démocrate-chrétien ouest allemand, à Bonn.

On vient d'apprendre la soudaine «disparition» et de surcroît le très probable «passage à l'Est» de la secrétaire du vice-président du Parti démocrate-chrétien Kurt Biedenkopf : Christel Broszey. Celle-ci, âgée d'une trentaine d'années, travaillait depuis sept ans au CDU.

C'est la troisième secrétaire espionne qui est ainsi découverte en un peu plus de quinze jours, au sein de la CDU. Dernièrement c'est la proche collaboratrice de Werner Marx («spécialiste» de politique étrangère au CDU) qui demandait l'asile politique en RDA, en compagnie de son mari, lui-même soupçonné d'être un agent de Berlin-Est. Un peu avant, c'était une autre secrétaire du comité directeur du CDU qui avait été arrêtée par le service du contre-espionnage ouest-allemand.

Foyer - hôtel de la rue Fondary (Paris 15<sup>e</sup>)

## Contre l'expulsion ! Pour le relogement !

Communiqué

5 ans de lutte, c'est long.

Cela fait 5 ans que nous nous battons pour avoir le droit d'être relogés tous ensemble dans le XV<sup>e</sup>, dans un foyer-hôtel dont les règlements respectent nos libertés individuelles, avec un statut de locataire et à des prix modestes.

Depuis avril 1974, l'hôtel a changé 4 fois de propriétaire : Société SOFOTRIM, S.C.I., SARL Fondary, 5 ans de manœuvres, d'intimidations, de provocations de la part des pouvoirs publics et des patrons.

5 ans de lutte dans un contexte de crise, inflation, chômage, que les patrons savent bien utiliser pour diviser et affaiblir les travailleurs.

Racisme et répression sont les seules réponses du pouvoir à nos justes revendications. Il expulse nos camarades de la Sonacotra qui eux aussi luttent pour le droit au logement.

Maintenant pèse sur nous directement la menace de ne pas renouveler nos cartes de résidents qui, pour nous Algériens, viennent à échéance en 1979. Stoleru a annoncé qu'en raison de la mort de notre président Boumédiène, elles étaient prolongées automatiquement d'un an.

Nous ne voulons pas d'une aumône dont nous savons bien le sens : facilité d'expulsion mais aussi pour ceux qui resteront facilité de chantage de la part des patrons, restrictions sur les congés, les congés maladie, etc...

Un travailleur inquiet ou sans papiers, c'est plus docile, non !

Nous travailleurs immigrés soumis au chômage, à l'intérim honteux et à des travaux pénibles, nous vivons sous la menace permanente d'être expulsés de l'hôtel depuis deux ans (procès du 3 octobre 1977).

A quand une proposition valable de relogement ? Le pouvoir et Bettina (le propriétaire) veulent-ils faire d'une pierre deux coups en refusant le renouvellement de nos cartes de résidents et résoudre la question de notre relogement en nous expulsant définitivement de l'hôtel Fondary et de France...

NON A L'EXPULSION : RELOGEMENT DANS LE XV<sup>e</sup> POUR TOUS LES 138 LOCATAIRES DE FONDARY !

RASSEMBLEMENT A LA MAIRIE DU XV<sup>e</sup> A 18 HEURES 30 - VENDREDI 16 MARS 1979 métro Vaugirard

ENEZ AVEC NOUS :

- Pour affirmer que les travailleurs immigrés et français ne sont pas responsables de la crise.
- Pour demander satisfaction à notre relogement (alors que le foyer rue Meilhac n'est toujours pas commencé !).
- Pour l'égalité des droits français et immigrés.

Les 138 travailleurs immigrés de Fondary et le Comité de soutien

## ● Marchais à Antenne 2 : «une voie nouvelle». Laquelle ?

Interviewé mardi soir sur Antenne 2, Marchais s'est largement étendu sur la session extraordinaire du Parlement, sur la semaine politique actuelle «d'une extrême importance du fait des luttes et du fait des élections cantonales», qui pourtant «ne font pas un nouveau gouvernement».

Après avoir déclaré que la situation de la gauche, un an après, «est pire», il a parlé d'une «voie nouvelle» que le PCF proposait aujourd'hui aux travailleurs. Il n'a cependant pas précisé laquelle : «L'union reste la condition du changement... «Il faut construire une union nouvelle». Sans accord avec le PS, les perspectives électorales du PCF restent bien étroites. Il est enfoncé dans l'impasse et si «se tourner vers les travailleurs» consiste à se conduire comme il l'a fait samedi dernier à Denain, il suffit de se reporter aux réactions de travailleurs que nous publions en page 3, pour se rendre compte que le PCF ne manque pas de difficultés actuellement.

## Béziers : Biseaux contre Radio-Pomaredes

Le 2 février dernier, les flics interceptaient le matériel de *Radio-Pomaredes*, lors d'une diffusion depuis un véhicule en stationnement. Les animateurs de la radio comparaissent lundi devant le tribunal civil de Béziers. En fait, la procédure judiciaire employée à l'encontre des animateurs vise à la dissolution de l'association régie par la loi 1901, but avoué par le parquet. Cette attaque est encore sans précédent dans le domaine des associations qui animent des radios libres, et marque un renforcement de la répression du pouvoir contre l'expression non

monopolisée des ondes, dont les orientations ne sont pas dictées par les mêmes orientations. Cette procédure n'empêcherait d'ailleurs pas TDF de poursuivre ces mêmes animateurs devant le tribunal correctionnel pour violation du monopole.

Malgré la répression, *Radio-Pomaredes* a exprimé sa volonté de ne pas s'en laisser conter, et pendant le procès diffusait une émission depuis le péron du palais de justice ! La décision du tribunal ne sera connue que dans quinze jours.

## ● Cantonales : plus que quelques jours...

Dimanche prochain, plus de 17 millions de personnes sont appelées à voter. Si l'on s'en tient aux échos de la campagne électorale, le moins que l'on puisse dire est que ces élections cantonales ne suscitent aucune passion. Il est vrai que dans la plupart des cas, ces élections sont sans enjeu réel, et les quelque 7 106 candidats déclarés risquent de n'avoir à se partager qu'un nombre restreint de voix. Il y a